

Politiques et pratiques de la peine

Titulaires

Jessica FILIPPI (Coordonnateur) et Philippe MARY

Mnémonique du cours

CRIM-C521

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Introduction – Nouvelle pénologie et justice actuarielle

1. Prisons

> Lois pénitentiaires et surpopulation

2. Défense sociale

- Internement et mise à disposition de 1930 à 2016

3. Sanctions dans la communauté

- Pratiques d'assistants de justice

- Expériences de justiciables

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'étudiant pourra connaître plus en profondeur les tenants et aboutissants de la politique pénitentiaire belge dans leur confrontation avec les pratiques des acteurs professionnels.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requises

Ce cours suppose que la matière du cours de pénologie est acquise

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours ex cathedra, les débats avec les étudiants sur base d'une préparation préalable minimale étant encouragés.

Contribution au profil d'enseignement

Le cours approfondit les cours de pénologie et de politiques pénales.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Une bibliographie sera fournie avec le plan détaillé du cours

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Méthode(s) d'évaluation

Examen oral, Présentation orale et Travail personnel

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Examen à 100%

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-CRIM | **Master en criminologie** | finalité Spécialisée/bloc 2